

MAIRIE DE TOULOUSE

Mme Elodie CHABAUD
Directrice de l'Education
Mme Ariane GUILLERM
Directrice Enfance Loisirs

Objet : Organisation des ADL

Mesdames les Directrices,

Nous sommes alertés par la quasi-totalité des Directeurs ACCEM affectés en ADL durant l'été 2020. En effet, depuis le 16 mars 2020, la collectivité a dû apprendre à travailler différemment dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Les missions des Directeurs ACCEM ont été assurées en télétravail et/ou en se rendant sur sites d'accueil, notamment pour l'accueil des enfants de soignants.

Le protocole sanitaire a constamment évolué au cours du confinement et a demandé une grande adaptabilité qu'il a fallu accompagner auprès des agents en tant que manager. Ceci a engendré plus d'investissement, de stress et une réorganisation quotidienne. Les collaborations avec les Chefs d'Equipes ont été réalisées au mieux mais quotidiennement sur le terrain, les Directeurs ACCEM portaient les protocoles mis en œuvre auprès des équipes.

Après la réouverture progressive des écoles, la préparation d'une nouvelle organisation a dû être mise en place sur les structures en appliquant le protocole gouvernemental en collaboration avec l'Education Nationale. Celui-ci est contraignant et chronophage, ce qui a demandé une implication de tous les instants avec l'accompagnement nécessaire auprès des équipes qui reprenaient leur poste après confinement.

Les attentes de la Direction comme du Service sont particulièrement fortes en cette période. Aussi, beaucoup de Directeurs ACCEM concernés par les Accueils de Loisirs d'été n'arrivent plus à dégager le temps nécessaire pour mener à bien leur mission auprès des ADL. Naturellement, certains d'entre eux sollicitent leurs adjoints qui font au mieux pour les soulager, quand d'autres eux, se retrouvent dans un état d'épuisement avancé, parfois proche du burn-out. Au sein de chaque territoire, les Directeurs ACCEM ont fait remonter leurs difficultés à leur responsable hiérarchique direct. Bien conscients de la charge de travail importante, les Coordinateurs Périscolaires ont ainsi demandé à prioriser les réouvertures d'école dans ce contexte.

Le calendrier établi, les délais très courts, comme l'absence de projection claire du fonctionnement par la Direction Enfance Loisirs mettent en difficulté tous les Directeurs ACCEM préparant les accueils d'été. La qualité de vie au travail n'est plus respectée, les conditions de travail sont intenable et les Directeurs sont en souffrance.

Nous avons, il y a plusieurs mois, initié un travail commun DEL-DE afin d'optimiser le fonctionnement pour les agents. Aujourd'hui, nous souhaitons que ces deux Directions mettent tout en œuvre pour d'une part accompagner les agents et d'autre part apporter des solutions urgentes pour rendre les conditions de travail acceptables, ce qui n'est pas le cas actuellement avec le cumul et la charge ADL. La Direction Enfance Loisirs n'a toujours pas établi les protocoles sanitaires pour les Directions ACCEM.

De par notre représentativité, nous avons recensé les interrogations des agents quant à l'organisation des séjours de cet été :

. La **préparation** est planifiée en général de janvier à fin juin. A ce jour, rien n'a pu être préparé car les réservations (piscine, sorties en groupe, etc.) ne peuvent être assurées puisque en attente des protocoles sanitaires dans les lieux publics. Certaines colonies partent le 5 juillet prochain, la préparation des séjours devra être effectuée en 15 jours au lieu de 6 mois ;

. Aucune réunion sur les **protocoles sanitaires**, aucune réunion en visioconférence avec la hiérarchie n'a été prévue à ce jour ;

. Aucune information provenant des **sites extérieurs** (Antichan, St-Lo) quant à leur capacité d'accueil des enfants n'a été diffusée. Pour rappel l'année dernière, à titre d'illustration, Antichan présentait des difficultés pour accueillir certains adultes par manque de place ; compte tenu des protocoles sanitaires actuels de distanciation physique, la situation interroge les équipes ;

. Au mois de juin, les agents partiront en **weekend de préparation** sur site durant 2 jours afin de clôturer la préparation du séjour. Or cette année, et compte tenu du fait qu'aucune mesure n'ait été clairement annoncée aux agents, ce weekend de préparation ne semble avoir aucun sens.

Vous comprendrez aisément que dans cette situation ou trop peu de réponses leur parviennent, l'inquiétude des Directeurs de séjours grandit aussi sur la question de leurs responsabilités dans le cadre de la gestion sanitaire.

Comptant vivement sur la bonne prise en considération des informations et interrogations énoncées ci-dessus et dans l'attente d'une prompt réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Directrices, l'expression de nos salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général
Pascal MAYNAUD**



Copies : Mme Marion LALANE DE LAUBADERE - DGRH Relations Sociales